

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RECLAMES 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 11 Mars

L'IMPOT DES BOISSONS

La Chambre des députés, après avoir épuisé le stok d'interpellations dont plusieurs sont singulièrement vieilles et inutiles, qui encombre son ordre du jour, va être appelée à statuer définitivement sur « la réforme de l'impôt des boissons », qui tient depuis si longtemps l'affiche.

Dans son ensemble, le projet de loi adopté, après une discussion approfondie, par le Sénat, est accepté par la commission de la Chambre. Les modifications qu'elle propose ne portent que sur des points secondaires.

En résumé, dit le rapporteur, M. Salis, la question telle qu'elle a été résolue par le Sénat, et par la commission du budget, d'accord avec le gouvernement, paraît de nature à faire accepter le projet, « parce qu'il renferme diverses mesures qui donnent pleine et entière satisfaction aux défenseurs de l'hygiène et de la morale publiques, parce qu'il atténue les lourdes charges qui pèsent sur les petits, les humbles, sur la masse des consommateurs; parce qu'enfin il permettra de dédoubler la consommation d'une boisson saine, vivifiante, éminemment française, qui permettra aux populations agricoles de prendre de nouvelles forces pour se livrer à leur rude et pénible labeur, sans ruiner, sans détruire leur organisme par l'absorption d'alcools, de produits frelatés qui les vouent fatalement à la folie et à la mort. »

Il n'est que trop vrai, en effet, comme le fait ressortir M. Salis, que depuis trop longtemps, le vin n'est plus consommé par les travailleurs, comme boisson hygiénique habituelle. La raison en est dans la surélévation des droits qui grèvent cette marchandise à l'entrée des villes et dans leur circulation sur notre territoire.

Aussi l'honorable rapporteur insiste-t-il de nouveau et très vivement sur l'urgente

nécessité de donner une satisfaction sérieuse à l'opinion publique « depuis trop longtemps leurrée dans ses espérances. »

Partisan de la suppression totale de tous les droits sur les boissons hygiéniques, M. Salis reconnaît que la situation financière actuelle ne permettrait pas de combler le vide creusé dans le budget par l'abolition intégrale de tous les droits sur les boissons.

Le projet de dégrèvement restreint, qui a été voté par le Sénat, et dont la commission du budget et le gouvernement demandent la ratification par la Chambre, comporte un dégrèvement de 131 millions de francs pour le vin, le cidre et la bière. C'est là un chiffre considérable.

Cette diminution de recettes sera, comme on le sait déjà, compensée par un droit réduit de circulation sur les vendanges, par une modification imposée au régime des vermouths et vins de liqueur, par une réduction à 3 0/0 du déchet chez les marchands en gros, par le doublement des licences, y compris Paris, qui vit actuellement sous un régime spécial et en dehors du droit commun, par une surtaxe des liqueurs, par une plus-value résultant des mesures édictées à l'égard des bouilleurs de cru, enfin par une surtaxe de 45 fr. 75 sur 1.500.000 hectolitres d'alcools, aujourd'hui fixée à 156 fr. 25 et surélevée à 205 francs (on sait que la Chambre avait précédemment voté le chiffre de 275 francs).

Telles sont, nous le rappelons, les grandes lignes de la réforme depuis si longtemps élaborée par les deux Chambres, et sur laquelle il s'agit de statuer définitivement.

Il n'est pas douteux que, dans les circonstances actuelles, il est impossible d'aller au-delà. C'est ce qu'ont fort bien vu la commission de la Chambre et son rapporteur en proposant, quoi qu'il leur en coûte, l'adoption du projet tel qu'il a été voté par le Sénat, sauf quelques modifications de détail.

Tout porte à croire que ces conclusions

seront ratifiées. Si elles ne l'étaient pas, ce serait, surtout à l'heure avancée où est arrivée la Chambre élue en 1893, le maintien presque indéfini du *statu quo*.

J. QUERCYTAÏN.

Un rapprochement

Quand on voit ce qui se passe actuellement en Crète, et l'unanimité avec laquelle les puissances reconnaissent la nécessité de soustraire cette île au sanglant despotisme du sultan, en lui donnant une autonomie politique et administrative, et de s'opposer, même par la force, s'il en est besoin, à ce qu'elle soit occupée par la Grèce, on ne saurait s'empêcher de songer à ce qui se passe en Egypte et de faire un rapprochement entre la situation de ces deux pays qui sont l'un et l'autre des portions de l'empire turc.

Ce qui frappe tout d'abord c'est que c'est l'Angleterre qui occupe la vallée du Nil, comme la Grèce voudrait occuper la Crète, qui a été la première à proposer de faire de cette île un Etat autonome; c'est elle également qui a proposé aux puissances de contraindre, même par la force, les Grecs à quitter l'île.

Eh bien ! mais il nous semble que la situation de l'Egypte ressemble, sous bien des points de vue, à celle de la Crète et que l'on peut en bonne logique, en tirer cette induction que les Anglais n'ont pas plus le droit d'occuper la terre des Pharaons que les Grecs n'ont le droit d'occuper la Crète.

J'ai dit que la situation de ces deux pays a de nombreux points de ressemblance.

En effet, ils font partie l'un et l'autre de l'empire du sultan et dans l'un comme dans l'autre, l'intervention des puissances a été motivée par une insurrection. Qui ne se souvient du mouvement insurrectionnel provoqué et dirigé par Arabi-Pacha et du bombardement d'Alexandrie par les Anglais ? Seulement, dans l'affaire actuelle, si on la compare à ce qui s'est passé en Egypte, on peut dire que l'avantage est du côté des Crétois. Si la population chrétienne de l'île demande à être rattachée à la Grèce, c'est parce qu'elle professe la même religion et qu'elle est unie à elle par des liens de race,

d'origine, de mœurs, de coutumes, etc., tandis que l'Egypte a toujours repoussé l'occupation anglaise et qu'elle n'a pas cessé un seul instant d'aspirer à en être délivrée, comme elle aspire à être délivrée de la domination de la Porte. Elle veut être libre ! L'Egypte aux Egyptiens ! telle est la devise de ce peuple que l'Angleterre tient courbé sous son joug odieux.

Ce pays, elle a promis en face de l'Europe, de le rendre à lui-même, de l'évacuer lorsque la tranquillité y serait rétablie. Or, il y a nombre d'années que cette œuvre est parachevée, que l'ordre et la sécurité régissent dans la vallée du Nil. Et cependant l'occupation continue. Que dis-je ? Elle s'implante de plus en plus profondément dans ce pays qu'elle traite comme une de ses colonies.

Malgré ce qu'en puissent dire et penser les journaux de Londres et les hommes d'Etat qui soutiennent la politique du marquis de Salisbury, il est évident que si les Grecs sont allés en Crète, ça été sur la demande des Crétois, tandis que si les Anglais occupent l'Egypte c'est contre la volonté des Egyptiens.

Naguère, à la Chambre des lords, le marquis de Salisbury, répondant à une interpellation de lord Kimberley sur les affaires de Crète s'exprimait ainsi :

« Les puissances sont entièrement dominées par l'idée que si on laisse l'entreprise illégale de la Grèce aboutir à un avantage territorial, l'exemple serait contagieux et les torches de la guerre civile s'allumeraient dans les lieux où la paix règne actuellement. Or, tout le monde sait qu'une fois la guerre civile allumée dans l'empire ottoman, ce ne serait pas la guerre civile seule qui aurait pris naissance. »

Et le premier ministre de la reine déclarait qu'il éprouvait de la sympathie pour les Crétois et qu'il désirait mettre un terme à leur oppression, mais que son devoir était de maintenir l'état de choses actuel jusqu'à ce qu'on puisse trouver un moyen d'en sortir d'une manière sûre et pacifique.

Lord Salisbury désire mettre un terme à l'oppression des Crétois, du moins, il le dit : il faut lui savoir gré de ce sentiment. Mais on a le droit de lui demander pourquoi il n'exprime pas le même désir à l'égard de

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 5

LE DERNIER COMMANDEUR

Par MARIUS PRACY.

LE BARON DE GUIRANDOL

Mon voyage dans cet affreux pays n'a point d'autre but. Il me semble du reste, qu'en me voyant et sans m'interroger vous avez dû le comprendre. A vous, de parler, jeune homme.

— J'ai le respect de votre âge et de ma personne, Monsieur. C'est pourquoi, autant qu'il m'en coûte de toucher à des souvenirs peu lointains, je vais vous satisfaire à l'instant. Monsieur le baron, je jure sur mon honneur que je ne sais pas où est votre fille et que jusqu'à ce moment, j'ai cru qu'elle était religieuse au monastère des dames maltaises de Toulouse.

— N'essayez point de me mystifier; je n'ajoute pas foi à votre affirmation, aussi catégorique qu'elle puisse être.

— Puisqu'il en est ainsi, la loyauté vous commande de me faire connaître les raisons qui s'y opposent.

— Les voici. Il y a huit jours maintenant, Mlle de Guirandol s'est enfuie nuitamment de la maison où elle était volontairement entrée. D'une enquête rapide il est résulté qu'elle avait pris le chemin du Quercy. Après avoir séjourné à Cahors quelques heures à peine, — le temps de revêtir un costume mondain — elle est partie en litière dans la direction de Figeac. Là on a perdu sa piste, mais son penchant connu pour vous, l'amour insensé, puis-je dire, qu'elle vous avait voué, l'on sûrement conduite ici. A Cahors, il est vrai, j'ai été la dupe d'un chantage. Un instant j'ai failli m'en retourner à Toulouse, confiant dans des promesses illusoire qui me venaient d'une bouche mystérieuse. Mais je suis exactement renseigné maintenant, comme vous l'êtes vous-même. Voyons, Commandeur, ne sentez-vous pas que je dis vrai et que je frappe juste ?

M. de Cartelanin était à la torture; un sourire amer lui plissa les lèvres. Il répliqua avec calme.

— Vous ne lisez pas, vous n'avez jamais lu dans le fond de mon âme, qui est celle d'un honnête gentilhomme. Je répète, Monsieur, que j'ignore où mademoiselle de Guirandol s'est retirée, quel toit l'abrite. Depuis que j'ai quitté le grand prieuré, aucune femme n'a, que je sache, franchi le pont-levis, et c'est pour la première fois aujourd'hui que je suis sorti du château en compagnie de mon intendant. Pour montrer à un père, dont j'honore le sentiment qui le fait agir, que je suis innocent d'une complicité incompatible avec mon caractère, je veux bien, si vous le désirez et afin que votre

édification soit entière, vous faire visiter la forteresse, des galetas aux oubliettes. Vous vous rendez ainsi compte de la sincérité de mes dénégations. Voulez-vous ?

— Il ne s'agit pas de cela; le moyen est trop commode. Pour moi je ne m'explique pas pourquoi Marguerite qui vous aime, ... que vous aimez, aurait gagné la direction de la Tronquière pour tout autre motif que celui de rejoindre son amant....

— Vous insultez votre fille, Monsieur, et vous m'insultez en même temps. Mademoiselle de Guirandol n'a jamais été ma maîtresse, pour son honneur, le mien et le vôtre.

— Dieu le veuille ! Ai-je besoin d'ajouter combien je souhaite que vous disiez vrai.

— Je prends le ciel à témoin de mon serment.

— En admettant que vos protestations, soient fondées, convenez qu'il se passe quelque chose d'étrange. L'un des hommes de peine qui accompagnaient ma fille a raconté qu'elle lui avait demandé, au cours de la route, si le château de la Tronquière était éloigné de Figeac et si le Commandeur ne portait pas votre nom.

— Monsieur le baron, ce que vous me contez est sinon vrai, du moins vraisemblable, mais laissez-moi vous affirmer que vous êtes le premier à m'en faire part. Avant votre arrivée, j'ignorais tous ces détails. C'est par votre bouche que je les apprends.

— Il m'importe peu. Il me suffit qu'ils soient conformes, à la vérité. Or je les ai contrôlés un à un, et je maintiens que ma fille, partie avant-

hier de Figeac, se cache non loin d'ici, que vous l'avez vue et que vous savez son lieu de refuge.

— Je répète : non ! non ! non !

— Dans mon impuissance à vous arracher un aveu, je dois vous déclarer que je ne négligerai rien pour vous convaincre du contraire à la face de la noblesse du pays et de l'Ordre de Malte, qui apprécieront.

— Je né redoute rien, Monsieur; vous pouvez vous informer à loisir auprès de mes domestiques, de la bourgeoisie et des paysans de mon bénéfice. L'enquête, si minutieuse soit-elle, que vous aurez conduite, n'est pas de nature à m'alarmer.

— Je souhaite que l'avenir vous donne raison. Toutefois il est à craindre qu'il n'en sera pas ainsi.

— Ma conscience est tranquille autant que la vôtre; je vous remercie de me témoigner à ce sujet des soucis bienveillants, mais ils sont inutiles.

— Je vais me retirer, Monsieur, car je me convaincs que notre entretien ne nous amènerait à aucun résultat, si ce n'est à celui de creuser plus profondément encore le fossé profond qui nous sépare. Je ne veux ajouter qu'un mot, c'est que la conduite que vous avez tenue vis à vis de ma famille et de moi ne vous portera pas bonheur.

Le Commandeur avait trop longtemps résisté à l'assaut. Il était las, écouré des atteintes incessantes, qu'il venait d'essuyer en pleine poitrine. A la fin il n'y tint plus. Il se campa fièrement devant le baron de Guirandol, le

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ. Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 30^e année. Sommaire du numéro du 6 mars 1897. Gravures. — Crète : Kissamo. — Spina Longa. — Carte de Crète. — Turquie : Manœuvre à bord du cuirassé *Mahmoudi*. — Marine : Tableau comparatif des marines française et allemande, dressé par l'empereur Guillaume II. — Beaux-Arts : Un bon article, tableau de M. L.-A. Tessier. — Paris : La Banque de France : La comptabilité des billets. — Mise en circulation des billets. — L'imprimerie des billets (Vue d'ensemble). — Cylindre lessiveur pour la destruction des billets. — La griffe. — Salle de l'escompte. — Caisse des recettes. — Algérie : Dans le Sud Algérien : Si-Kaddourben-Hamza. — Dernière entrevue du gouverneur et de Si-Kaddour. — El Abiod-Sidi-Cheikh. — Départements : Alpes-Maritimes. — Le Carnaval de Nice : Groupe de vélocipédistes. — Texte. — Chroniques ; Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Théâtres, par H. Lemaire. — Musique, par A. Boisard. — La marine française et la marine allemande, par X. — La Banque de France, par Pierre Noir. — Les événements de Crète, par A. Saissy. — Au Sud Algérien, par Jean Hess. — Sport, par Archiduc. — Vélocipédie, par Conningham. — Explication des gravures, Revue Comique, Récréations de la famille, Echaos, Rébus, Caricature à l'Etranger, Bibliographie, etc. — Le numéro : 50 centimes. — En supplément : L'épingle noire, roman de G. Lenôtre, illustrations de Parys. — HISTOIRE NATURELLE populaire, par Charles Brongniart, ouvrage paraissant en livraisons et en séries, illustré de nombreuses gravures et de huit magnifiques aquarelles.

Le succès des ouvrages populaires consacrés à l'histoire naturelle ne peut surprendre personne, car assurément aucune science ne nous touche de plus près et ne nous intéresse davantage. Qu'est-ce que l'homme ? Qu'est-ce que la nature ? Qu'est-ce que la vie ? Que sont tous ces êtres variés qui nous environnent, ces animaux de tout genre, ces oiseaux, ces insectes, ces innombrables légions d'êtres grands et petits qui peuplent le globe ? D'où venons-nous nous-mêmes ? Quels sont nos ancêtres ? Quels liens nous rattachent aux autres habitants de la Terre ? Le corps de l'homme n'est-il pas une merveille ? Le mécanisme de l'œil ou de l'oreille, les fonctions du cœur ou de la respiration, la vie physiologique, les mœurs, l'intelligence, l'instinct des animaux, la succession des espèces, les métamorphoses des insectes, les migrations des oiseaux, les poissons, les reptiles, en un mot tous les chapitres d'un livre d'histoire naturelle ne sont-ils pas faits pour frapper l'attention, captiver l'intérêt ? Nul n'est plus apte à écrire une histoire naturelle au courant de l'état actuel de la science, que M. Charles Brongniart qui, non seulement par sa situation au Muséum d'histoire naturelle de Paris, mais encore par ses travaux personnels, est assurément l'un des écrivains les mieux préparés pour suivre les traces glorieuses de Buffon et de ses successeurs. Un nombre considérable de gravures et de superbes planches en couleurs, dessinées spécialement par les artistes les plus compétents, illustreront cet ouvrage et compléteront un texte sobre et précis, en mettant sous les yeux du lecteur toutes les curiosités de la vie terrestre. — Cette histoire naturelle sera complète en un volume in-8° jésus. On peut souscrire à l'ouvrage complet, reçu franco au fur et à mesure de l'apparition des séries, contre un mandat de 12 fr. adressé à l'éditeur E. Flammarion, 26, rue Racine, Paris. L'ouvrage, que l'on pourra se procurer chez tous les libraires de Paris et des départements,

chez les marchands de journaux et dans les gares se composera d'environ 100 livraisons à 10 centimes ou de 20 séries à 50 centimes. — Il paraît 2 livraisons par semaine. — 5 livraisons forment une série. — **LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET C^{ie}** 56, RUE JACOB, A PARIS. — **LA MODE ILLUSTRÉE** JOURNAL DE LA FAMILLE Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND — La *Mode illustrée*, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des tableaux d'agrément, fait actuellement paraître avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément consacré à des romans illustrés, choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc. Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois. Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie. On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée. Prix pour les départements : 1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr. — 4^e édition, avec une gravure colorée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr. S'adresser également, soit aux bureaux de poste, soit aux libraires des départements.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées
La compagnie d'Orléans délivre toute l'année les Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.
1^{er} itinéraire
Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.
2^e itinéraire
Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges, ou viâ Figeac-Limoges).
3^e itinéraire
Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac-Limoges).
Durée de validité : 30 jours. Prix des billets : 1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe, 122 fr. 50.
Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

VINS D'ALGÉRIE

Propriétaire demande courtiers sérieux pour la vente. Ecrire au représentant, **H. BLANC**, rue République, 60, à Marseille, (Bouches-du-Rhône).

Vignes Américaines

LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT
PAR MILLIONS de plants à la vente
en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés
Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long
0,006 millimètres au petit bout.

Gamay x Couderc, Aramon x Rupestris Ganzin, Mourvèdre x Rupestris, Bourisquou x Rupestris, Riparia Gloire, Grand Glabre, Rupestris Phénomène du Lot, etc., etc. Ce dernier s'adapte à plus de 60 0/0 de calcaire. L'essayer c'est l'adopter.

Envoi franco des Catalogues prix-courant et notice sur le Rupestris Phénomène du Lot.

Vins des côtes du Lot, depuis 80 fr. la barrique logé et en sus franco sur wagon Puy-l'Évêque. Envoi d'échantillon franco contre 1 fr. en timbres-poste.

Vient de paraître :

Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines.
Prix : 3 fr. (franco poste).

5^{me} édition, revue et considérablement augmentée. En vente chez l'Auteur, chez M. Girma et principaux Libraires.

Pour toute commande de 100 francs en vins ou plants, nous donnons un exemplaire de notre ouvrage.

S'adresser au propriétaire, **M. Victor COMBES**, Chevalier du Mérite Agricole, à **VIRE**, par Puy-l'Évêque (Lot).

RHUM MARTINIQUE Grand arôme depuis 50 fr. l'hect., logé franco port. Pour condit. et échantil. écrire à l'Union Martiniquaise à Bordeaux. Agents demandés.

OUTILLAGE INDUSTRIEL ET D'AMATEURS
Nouveau Tarif-Album (300 p., 1200 grav.) n° 0195
A. TIERSOT, Constr. B^{te} 16, r. des Gravilliers, Paris.

CAPSULES de Quinine de Pelletier
INVENTEUR DE LA QUININE
Ces Capsules, inaltérables, de la grosseur d'un pois, ne durcissent pas comme les pilules et s'avèrent plus facilement que les cachets. Elles sont souveraines pour combattre les rhumes, la grippe, l'influenza et en général les accès fébriles qui se manifestent au début de toutes les maladies. Les migraines, névralgies, les fièvres intermittentes et paludéennes, la lassitude, le manque d'énergie, le rhumatisme, la goutte, les maux de reins, sont tributaires de cet héroïque médicament.
UNE CAPSULE est plus active qu'un grand verre de quinquina.
Exiger le nom PELLETIER sur chaque Capsule.
PRIX MOYEN : 1 fr. le gr. en 10 Capsules.
Dépôt dans toutes Pharmacies.

Le propriétaire-gérant : **LATTOE**.

LA Grande Encyclopédie
PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE MM. :
BERTHELOT, sénateur, membre de l'Institut. H. LAURENT, examinateur à l'École polytechnique.
H. DERENBOURG, prof. à l'École des langues orientales. E. LEVASSEUR, de l'Institut, prof. au Collège de France.
A. GIRY, professeur à l'École des chartes. H. MARION, professeur à la Sorbonne.
GLASSON, de l'Institut, prof. à la Faculté de droit. E. MUNTZ, de l'Institut, conservateur de l'École des beaux-arts.
D. L. HAHN, bibliothécaire de la Faculté de médecine. C.-A. LAISANT, docteur des sciences mathématiques. A. WALTZ, prof. à la Faculté des lettres de Bordeaux.
La GRANDE ENCYCLOPÉDIE, dont les articles sont rédigés et signés par plus de 500 collaborateurs — tous éminents spécialistes. — est le seul ouvrage français de cette nature justifiant son titre. Elle formera environ 28 volumes gr. in-8° colombier de 1200 pages, qui se publient par livraisons de 48 pages paraissant le jeudi de chaque semaine.
La Grande Encyclopédie va nous délivrer d'une multitude de volumes inédits de l'arsène Houssaye.
Demander Prospectus détaillé aux Éditeurs
Broché : 600 fr. Relié : 750 fr.
Payables : 10 fr. par mois ou 500 fr. comptant Payables : 15 fr. par mois ou 650 fr. comptant

H. LAMIRAULT et C^{ie}, 61, rue de Rennes, Paris

EXPOSITION CAHORS 1881
B. DOUCÈDE
Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté
M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.
Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.
M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

GRANDE MARQUE NATIONALE CLÉMENT
LA MARQUE LA PLUS CONNUE DU MONDE ENTIER
La plus réputée — La meilleur marché
Bicyclette de luxe 500 fr. pneumatique DUNLOP
id. extra 450 fr. — —
id. n° 1 375 fr. — —
id. n° 2 300 fr. — —
Bicyclette-Tandem 750 fr. — —
Bicyclette de luxe p^r dames 575 fr. pneumatique DUNLOP
id. n° 1 id. 450 fr. — —
id. n° 2 id. 375 fr. — —
Tricycle pour dames 700 fr. — —
Tricycle pour hommes 700 fr. — —
Tricycle automobile CLÉMENT, Prix : 1,600 fr. avec le moteur Dion et Bouton.
Toutes les roues des machines CLÉMENT sont montées avec les nouveaux rayons tangents incassables renforcés aux deux bouts.
Demander le catalogue à M. Jean LARRIVE, agent général, A CAHORS.
DES AGENTS SÉRIEUX SONT ACCEPTÉS DANS TOUS LES CANTONS DU LOT.

SANTAL MIDY
Inoffensif, d'une pureté absolue, guérit en 48 HEURES les écoulements qui exigeaient autrefois des semaines de traitement par le copahu, le cubèbe, les opiatés et les injections.
Dépôt dans toutes les Pharmacies.
PULVÉRISATEUR-DEPEYRE
A pompe directe et air comprimé
1^{er} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or
Dans les principaux Centres viticoles de France
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti
28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE
F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant
Chevalier du Mérite Agricole
18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)
NOTA. — Vu le grand nombre de demandes de se faire inscrire au plus tôt.